



Demande de renseignement au sujet d un preavis

Par **titoo86_old**, le **01/11/2007 à 17:35**

j ai quitter mon logement suite a une separation le 05/10/07 et comme mon ancien compagnon garde le logement je me demande si je dois donner mon preavis jusqu au 30/11 comme me le demande le proprietaire.n y a t il pas annulation d preavis quand quelqu un reprend le logement aussitotrnmerci de votre reponse rnen attendant celle ci veuillez recevoir madame monsieur ma consideration la plus sincere

Par **papa tango charly_old**, le **01/11/2007 à 17:57**

qui est titulaire du bail ? vous seule, ou êtes-vous cotitulaires ?rnrnsi c'est vous, le mieux est de donner votre préavis, afin de dégager votre responsabilité.

Par **titoo86_old**, le **19/11/2007 à 17:04**

oui c etai moi mais en attendan j ai payer l mois d octobre alors k c ete monj ex compagnon ki occupai l lieu